

ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE.

New-York, 3 avril, soir.

Or : 134  
Change sur Londres : 108 3/4  
Bons américains 1882 : 109 3/4

New-York, 4 avril, soir.

On mande de Mexico que les dissidents ont commencé le siège de Queretaro. La place serait complètement bloquée.

AUTRICHE.

Vienne, 4 avril.

La Gazette de Vienne (Ed. du soir), à propos des nouvelles données par les journaux sur l'état des négociations commerciales entre l'Autriche et l'Italie, dit qu'il n'y a pas lieu de renoncer, en tout ou en partie, à l'espoir d'une conclusion favorable.

La même feuille dit que le roi de Hollande aurait abandonné les négociations au sujet de la cession du Luxembourg.

RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 4 avril.

On annonce officiellement que la Russie, en sa qualité de puissance co-signataire des traités de 1839, soulèvera, à la demande de la Prusse, des observations dans la question du Luxembourg. Elle ferait valoir que par la dissolution de la Confédération allemande, les traités concernant le Luxembourg ne sont pas abolis, et elle émettrait l'avis que la cession du Luxembourg ne saurait avoir lieu sans le consentement des grandes puissances.

Le Journal de Saint-Petersbourg dit qu'en présence de l'indifférence britannique, la Turquie a repoussé les conseils des puissances qui, ajoute-t-il, ont montré leur désintéressement par le caractère commun de leur démarche. La Turquie, dit encore la feuille russe, prend ainsi la responsabilité de l'avenir, il y a des limites au-delà desquelles l'aveuglement cesse d'être un motif d'excuse.

SERBIE.

Belgrad, 4 avril.

D'après des ordres reçus de Constantinople, l'évacuation de la forteresse commencera le 8 avril. Deux bataillons turcs partiront d'abord. Le reste de la garnison, ainsi que l'artillerie, quitteront la place, après le retour de Constantinople du prince de Serbie.

HOLLANDE.

La Haye, 4 avril.

La Chambre des députés a fixé à demain l'interpellation de M. de Thorbecke, sur la déclaration de M. de Bismark, que la Hollande aurait offert ses bons offices à la Prusse et à la France dans la question du Luxembourg.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris, 4 avril.

La vanité a parlé des efforts d'un certain nombre de députés ultra-conservateurs, désireux de retenir la politique impériale dans la voie libérale où elle a paru vouloir s'engager, et qui redoutent d'affaiblir le pouvoir en étendant le cercle des libertés publiques. Le parti libéral proteste contre ces tendances, et le cercle de la rue de l'Arcade, à peine né, compte déjà de nombreux ennemis; le Siècle a essayé de le discréditer en l'appelant par abréviation l'Arcadie.

Un journal dont les attaches gouvernementales sont bien connues, l'Etendard publie un article curieux intitulé la Réaction et signé de son rédacteur en chef M. A. Vitu. Il constate les résistances que rencontre les projets de réforme de l'Empereur, mais il proclame que le fantôme de la réaction s'évanouira de lui-même dans la salle des séances du Corps législatif au grand jour du scrutin. Nous croyons que l'Etendard s'abuse quelque peu sur les intentions de la majorité à

l'égard de la presse et du droit de réunion; mais nous souhaitons qu'il ait raison. C'est cependant un fait assez grave qu'un journal aussi dévoué que l'Etendard se croie obligé de défendre le gouvernement contre ses propres amis et imprime des déclarations de ce genre. « Il est un spectacle qu'on n'a jamais vu et qu'on ne verra pas plus en 1867 qu'à aucune époque de notre histoire : celui d'une assemblée luttant contre la couronne pour la forcer à garder les prérogatives dont elle s'est volontairement dessaisie. En tous cas, il est un souverain qui n'accepterait pas de présents de cette sorte, c'est l'Empereur Napoléon III. » Ainsi l'Etendard affirme que le gouvernement n'abandonnera pas ses projets, malgré les réclamations ou les craintes de ses amis du premier degré.

Le Moniteur publie ce matin le texte complet du discours de M. de Bismark; mais il se dispense de tout commentaire. Mais dans le public on est loin de partager la satisfaction que montre le Moniteur du soir. Et les nouvelles de Berlin prouvent que de nouvelles manifestations s'organisent en Allemagne pour protester contre une cession du Luxembourg. Le gouvernement prussien favorise évidemment ces démonstrations. Malgré cela on persiste à dire ici que les négociations entamées par la France ne sont pas abandonnées. Quant aux appréciations de nos journaux elles sont toujours contradictoires; selon les uns, M. de Bismark a rendu au roi de Hollande toute liberté d'action et la Prusse ne veut se mêler de rien; selon les autres M. de Bismark a déclaré que le grand duché de Luxembourg est une terre allemande et qu'il espère bien la conserver à l'Allemagne. Ils me semble que les derniers se rapprochent plus de la vérité que les premiers. On parle de la prochaine composition du Camp de Châlons; il sera commandé cette année par le maréchal Forey.

La Bourse est toujours dans de faibles dispositions, pourtant on croit que les cours ont atteint l'extrême limite de baisse au moins pour le moment les obligations mexicaines dégringolent à 127. L'Opéra Comique va monter pour cet été un Robinson Crusoe, d'Offenbach. M. Schneider a donné aujourd'hui lecture à la Chambre d'un décret qui le nomme président du Corps législatif. Cette lecture a été accueillie par les applaudissements de la salle entière.

CH. CAHOT.

Paris, 5 avril.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant qu'on ne s'occupe ici que de la question du Luxembourg. Le Constitutionnel n'est pas parvenu à faire prendre le change à l'opinion; loin de là, sa maladresse ordinaire, en dénaturant le sens et la portée des paroles de M. de Bismark, n'a fait que jeter un nouveau germe d'inquiétude dans les esprits. C'est une appréciation qui ne m'est pas personnelle; je ne fais que répéter ce que tout le monde dit ici.

Il me semble qu'après tous les bruits, toutes les dépêches contradictoires de ces derniers jours, il peut être utile de préciser à quel point nous en sommes arrivés et de rechercher s'il est quelques vérités de fait acquises au débat. D'abord il est hors de doute que des négociations se sont engagées entre la Hollande et la France au sujet du Luxembourg. Le roi de Hollande pouvait craindre que le lien tout personnel qui unissait son grand duché à son royaume ne devint pour lui et la Hollande un grand embarras et une source de querelles avec le despote prussien, voisin fort incommode et tracassier en dépit de sa prétention de garder la défensive. On comprend donc que le roi Guillaume des Pays-Bas ait entamé des pourparlers pour la cession du Luxembourg à la France.

Evidemment la possession par la France de cette province ne pouvait constituer pour

l'Allemagne un danger sérieux : la France avec son armée de 400,000 hommes ne pouvait avoir l'intention de se heurter à ces Allemands qui peuvent mettre immédiatement sur pied une armée d'un million d'hommes, et si en France, il y a quelques chaviriers qui se bercent encore de l'espoir de reconquérir la frontière du Rhin et de faire français des populations allemandes qui veulent rester allemandes, la majorité conservatrice et libérale proteste contre une telle doctrine. Par conséquent ce ne peut être la situation menaçante de la France augmentée du Luxembourg qui exciterait les inquiétudes de la Prusse et lui aurait amenée à contracter les négociations entre la France et la Hollande que l'on jugeait en bonne voie.

La conduite de la Prusse dans cette circonstance n'est qu'une application particulière de la politique générale inaugurée au lendemain de Sadowa. Le roi Guillaume I<sup>er</sup> déclara un jour, qu'il ne laisserait pas aliéner au profit de l'étranger un seul village allemand. Fidèle à ce programme il n'accordera à ses voisins aucune compensation de son propre agrandissement. Dans la circonstance actuelle, sa politique est tenue à quelque ménagement ou plutôt à quelque dégoût. M. de Bismark et son maître se trouvent placés entre le peuple allemand et un gouvernement puissant qui a observé une neutralité bienveillante. D'un côté ils ne doivent rien brusquer, de l'autre ils ne peuvent blesser le patriotisme national. C'est pour cela que, à l'égard de la France il s'est servi du langage diplomatique qui comporte toujours des formules élogieuses et de politesse, et que, à l'égard du peuple allemand il a formulé l'espérance de ne pas voir entamée par un coin l'œuvre de l'unité.

Le jeu de M. de Bismark est bien facile à deviner; il ne peut rompre en visière à la France; il a pour cela des raisons particulières; et cependant il reconnaît bien que le Luxembourg est terre allemande, si bien allemande que les Prussiens y tiennent toujours garnison. Le Luxembourg ne fait pas partie de la Confédération du Nord, c'est vrai; mais il fait partie de l'Allemagne comme tel et tel état qui devait former la Confédération du Sud. M. de Bismark veut donc se trouver ou plutôt placer son gouvernement dans une situation telle qu'il doive dire à la France: Vous le voyez nous reconnaissons la souveraineté du roi des Pays-Bas sur le Luxembourg; mais nos confédérés et l'opinion publique en Allemagne protestent à l'avance contre tout projet d'aliénation même minime, du territoire. Nous ne pouvons sacrifier notre popularité et les fruits de nos victoires; nous sommes donc obligés de ne pas consentir à cette acquisition de la France.

Et le gouvernement prussien qui veut paraître avoir la main forcée favorise ou plutôt provoque des démonstrations patriotiques; il jette en avant la Bavière, qui agit en fidèle et obéissante vassale, et qui s'émeut comme si les canons français sur les remparts de Luxembourg allaient menacer Munich.

Il nous sert de rien de nous abuser sur la situation: nous croyons sincèrement que si le gouvernement français veut prendre le Luxembourg, il faudra qu'il le prenne de force. Nous voudrions nous tromper.

Derrière la question du Luxembourg il s'en place une autre plus grave qui intéresserait non plus seulement l'Allemagne, mais aussi les autres puissances, celle de la Belgique. Il n'y a Paris qu'un journal qui essaie de mettre cette question à l'ordre du jour, c'est le Pays. Heureusement, la feuille dirigée par M. Granier de Cassagnac, jouit d'un crédit moral si peu étendu que ses élocutions ne tirent pas à conséquence; et l'on n'y eut pas fait attention en France sans le désaveu que lui a infligé le Moniteur. Nous croyons que c'est là un sujet qu'il est plus sage de laisser de côté: nous avons de bien plus

graves intérêts à étudier, et nous devons toujours nous défier des gens toujours disposés à nous embarquer dans des aventures que le bon sens public juge dangereuses.

La France dit ce soir que, d'après sa correspondance de Berlin, l'idée d'un congrès pour régler l'affaire du Luxembourg, gagne chaque jour du terrain dans les régions officielles de cette capitale. Le correspondant est naïf, et la France ne l'est pas moins que lui. Ce qui a pu donner lieu à cette idée un peu saugrenue de Congrès, c'est que le gouvernement prussien aurait avisé des négociations entamées les puissances signataires du traité de 1839. Ce n'est là qu'un moyen dilatoire, un nouveau tour de M. de Bismark, qui en a bien d'autres dans son casque: on sait qu'il assiste aux séances de la Chambre en uniforme de cuirassier.

La cote de la Bourse accuse encore aujourd'hui une dépréciation générale des cours.

Le ministère Ricasoli a donné sa démission: on croit qu'il sera remplacé par une combinaison dans laquelle entrera M. Ratazzi.

On ne connaît pas encore exactement le texte des amendements que la commission se propose de présenter au projet de loi militaire, mais on dit que le gouvernement serait déterminé à les repousser.

Vous savez que tous les journaux étrangers n'obtiennent pas la libre circulation en France. L'Avenir National raconte ce soir à cette occasion un fait singulier: Hier, dit-il, on avait par mégarde laissé se glisser parmi les journaux innocents le Courrier des Etats Unis et on est venu nous le redemander de la part de l'administration. Si l'honorable M. Taxile De-lord n'affirmait le fait, nous ne pourrions le croire. L'administration, la poste ou le ministère — venant réclamer un journal qu'un oubli avait préservé de la saisie, cela ne s'est jamais vu.

La Fille du Millicinaire a été jouée hier aux Folies Saint Germain. Il y avait des gens qui étaient venus là uniquement pour faire tomber la pièce. Pourtant l'opposition n'avait pas le même caractère qu'à la représentation des Deux Sœurs: la cabale riait; on dit que la pièce a de sérieuses qualités. Il est évident qu'elle ne saurait être banale; mais l'auteur a dit lui-même que ce n'était qu'une étude.

CH. CAHOT.

Des lettres particulières annoncent que, à la suite d'une convention nouvelle, signée à Mexico le 22 février dernier, les agents français ont remis le 2 mars, l'administration de la douane de la Vera-Cruz aux agents de l'empereur Maximilien, à la condition de payer à la fin de chaque mois entre les mains du Consul de France, la somme de 50,000 piastres ou de 25,000 fr. Cette somme devait, une payée, pour la première fois, le 2 avril et déposée par les autorités consulaires à bord de la corvette à vapeur le Phlégeton restée devant la Vera-Cruz.

COURS DE LA BOURSE

Du 4 avril 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3/0..... 66 70	3 0/0... 68 22
4/0..... 96 00	4 1/2 0/0 97 75

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Nous n'avons pas reçu communication du procès-verbal de la séance du Conseil municipal qui a eu lieu hier.

EXPOSITION UNIVERSELLE.

COMMISSION IMPÉRIALE.

Le jury international est entré en fonctions le 3 avril. L'empressement des jurés étrangers à se rendre à la convocation réglementaire a permis de constituer immédiatement tous les jurys de classe, qui précèdent dès à présent à l'examen des produits.

Nous apprenons par M. le secrétaire du 4<sup>e</sup> groupe qu'une première inspection de la classe 29 a été faite aujourd'hui samedi.

Le classement définitif commencera mardi pour être terminé le dimanche 14 courant.

Par décision impériale du 30 mars 1867, rendue sur la proposition du ministre de la guerre, M. le général de brigade Jeaningros, qui rentre du Mexique a été nommé au commandement de la subdivision du Nord, à Lille, en remplacement de M. le général de brigade Desaint de Marthille, nommé à l'emploi de chef de l'état-major général du deuxième corps d'armée.

Le nouveau timbre de 30 centimes se trouve en vente depuis le 1<sup>er</sup> avril, il est de couleur marron.

Le timbre de 30 centimes servira pour affranchir les lettres simples à destination de la Belgique, de l'Italie, de la Suisse et du Grand Duché de Bade.

C'est dans peu de jours que doit avoir lieu à Lille le concours d'animaux de boucherie, dont le programme a été arrêté par S. Exc. le ministre de l'agriculture et du commerce, au mois de septembre dernier. Nous n'avons pas besoin d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'importance de ces concours, qui sont de nature à favoriser la propagation des races les plus favorables à la consommation, non plus que sur les sacrifices que l'Etat a voulu s'imposer pour que les récompenses soient en rapport avec la richesse des produits. L'intérêt qu'ils offrent à l'agriculture, en même temps que comme produits, est un garant de l'importance que l'opinion y attache.

Les exposants sont prévenus que toute fausse déclaration sur l'âge des animaux présentés, entraînera leur exclusion du concours, et qu'il ne sera reçu aucune déclaration après le dimanche 7 avril, à quatre heures après midi.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 8 avril, à 8 heures du soir.

GUTTA-PERCHA.

1<sup>o</sup> Préparation, composition, propriétés et applications de la gutta-percha; sa découverte par le docteur Montgomerie; 2<sup>o</sup> Gutta-percha ferrée du docteur Paquet; 3<sup>o</sup> Recettes pour préparer: 1<sup>o</sup> le musc artificiel; 2<sup>o</sup> l'ambre artificiel recherché des parfumeurs pour leurs objets de toilette.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 10 avril, à 8 heures du soir.

1<sup>o</sup> Condensation des gaz par les corps solides; 2<sup>o</sup> Constitution, composition, limite et poids de l'atmosphère. 3<sup>o</sup> Expériences; ébullition de l'eau dans le vide. Bouillant de Franklin. La bougie dans le vide. Le briquet à hydrogène. Le chemin de fer aérien.

E. DE VARS.

(La suite au prochain numéro.)

l'estimer, et on ne s'occupa plus de ses prétentions.

Vers 1728, M. Sardan acheta le château de Roquevaix, se promettant de lui rendre sa première splendeur. Il venait de marier son fils à une fille d'assez bonne maison, mais sans fortune; il pensait que son petit-fils prendrait le nom de la terre et serait la souche d'une autre famille de Roquevaix.

Mais Law vint en France. M. Sardan faisait de fréquents voyages à Paris; il s'engoua plus que personne de la fameuse banque, sa fortune y sombra, et il ne resta aux Sardan que le pauvre manoir de Roquevaix. Il ne fut plus question de le restaurer; on se trouva trop heureux de pouvoir y vivre tant bien que mal.

Par suite de mariages avec les filles de financiers, la fortune des Sardan reprit son éclat. Ils ajoutèrent à leur nom celui de Roquevaix, et l'unique descendant de M. Pierre vivait depuis plusieurs années à Paris avec sa femme quand la révolution éclata; il émigra et mourut quelques mois après.

Les dépenses qu'il avait faites à Paris pour soutenir ce qu'il appelait son nom avaient mis sa fortune dans le plus grand désordre, et la révolution lui en enlevait une grande partie par la suppression des droits seigneuriaux attachés à la terre de Roquevaix.

Sa veuve, après avoir réglé ses affaires, se retira à Roquevaix avec son fils unique, âgé de seize ans, dont elle avait elle-même dirigé l'éducation.

La fortune de madame Sardan de Roquevaix n'était plus assez considérable pour attirer l'attention sur elle et devenir un titre à la proscription. La tempête révolutionnaire passa auprès d'elle sans la toucher.

Quand le calme fut rétabli, elle songea à marier son fils. Elle avait fait des plans à ce sujet; mais au moment où ils allaient être couronnés de succès, au moment où l'union qu'elle désirait, devenait encore une chance de restauration financière pour les Sardan, Paul déclara à sa mère qu'il avait fait un choix et qu'il aimait mademoiselle Louise Rouvray.

Louise Rouvray n'avait pas de fortune. Elle avait fondé sur sa beauté la réalisation de ses rêves de mariage; mais la petite ville de province dans laquelle elle était contrainte de végéter ne lui offrait qu'un petit nombre de prétendants qui lui paraissent dignes sinon d'obtenir sa main, au moins d'y aspirer.

Louise lisait beaucoup de romans. Dans ceux qui avaient alors la vogue, elle voyait des effets merveilleux du pouvoir de la beauté sur les cœurs. En se regardant dans son miroir, elle se disait, avec raison, il faut en convenir, que la beauté

de ces illustres héroïnes n'était certainement pas plus parfaite que la sienne. Tous les jours elle attendait que quelque grand personnage passant par hasard dans la ville d'Uzerche tombât épris de ses charmes et déposât à ses pieds, sans coup férir, sa fortune et sa main. Mais il passait peu de voyageurs à Uzerche. Cette ville, éloignée des grands centres de population, ne possédait rien qui put attirer l'attention des touristes; d'ailleurs, à cette époque, ils étaient peu nombreux en France, tout ce qui pouvait porter les armes était touriste en Europe à la suite du grand voyageur qui rêvait, comme Alexandre, l'empire du monde.

Cette circonstance d'une guerre européenne était encore à mademoiselle Rouvray la chance d'allumer les flambeaux de l'hymen, comme on disait alors.

Après avoir attendu longtemps ce merveilleux inconnu qui n'arrivait pas, et rejeté avec dédain quelques bons et honnêtes Limousins qui s'étaient figuré que de cette femme aux airs de reine ils pourraient faire une bonne ménagère, mademoiselle Rouvray s'aperçut qu'elle avait atteint sa majorité. Ne voulant pas avoir le tort de certaine fille un peu trop fière, elle pensa sérieusement à se marier, et se promit de ne pas refuser le premier parti un peu sortable qui se présenterait.

Elle était depuis près de quatre ans dans ces sages dispositions, lorsque M. Sardan vint passer quelques jours à Uzerche. Il se rencontra avec Louise. Pour cette fois les romans eurent raison. Cette beauté parfaitement régulière fit une profonde impression sur le jeune homme.

Louise s'aperçut, peut-être avant M. Sardan lui-même, du sentiment qu'elle avait inspiré. Elle pesa le pour et le contre de cette affaire; car, n'étant qu'à demi-romanesque, elle s'abusait un peu sur les passions qu'elle croyait devoir inspirer, mais fort peu sur son propre cœur.

M. Sardan de Roquevaix n'était pas très-riche, mais il était fils unique; et si cette fortune ne pouvait donner l'espoir d'aller jouer un rôle dans une grande ville, elle était suffisante pour la province.

M. Sardan était très-laid, mais il n'en admira que davantage la beauté de sa femme, et lui saurait gré de l'affection qu'elle voudrait bien avoir pour lui. Ce n'était pas là ce qu'on avait rêvé, mais on avait vingt-quatre ans!

Enfin ce qui emporta la balance, ce fut le nom de Roquevaix; on lui trouvait un air de chevalerie. A la vérité, quelques mauvaises langues disaient bien que M. de Roquevaix, car il n'était presque plus question du nom de Sardan dont on ne se servait guère que dans les actes publics,

n'était pas un vrai Roquevaix. Mais qui pouvait prouver cela? L'antique manoir lui appartenait, c'était l'essentiel. Mademoiselle Rouvray décida qu'elle consentirait à porter le nom de Roquevaix.

Madame Sardan ne sortait presque jamais du château; elle recevait peu de visites, et la famille Rouvray n'avait avec elle aucune espèce de relations.

Deux ou trois fois seulement madame Sardan avait aperçu Louise. Elle avait rendu justice à sa beauté, mais l'expression hautaine et dédaigneuse de la physionomie de cette jeune personne l'avait également frappée, et le souvenir de l'impression qu'elle en avait reçue suffit pour lui rendre infiniment pénible la déclaration que lui fit M. Sardan de ses sentiments pour Louise.